

Procès-verbal

Conseil d'école N°1 – année scolaire 2020/2021

Le lundi 30 novembre 2020, à 18h

Informations préalables concernant les modalités d'organisation de ce conseil : il a été conduit en effectif réduit étant donnée la situation actuelle liée au covid.

Accueil / tour de table / installation

Présents : Mme Tréviaux(directrice), Mme Christ(adjointe mairie affaires scolaires), Mr Desmoulin(enseignant) , Mme Renard(enseignante) , Mme Grelaud(enseignante), Mme Boisseau(enseignante), Mme Lourd(responsable service jeunesse périscolaire), Mme Puille et Mme Virgo (parents d'élève élus APE).

Excusés et liés au contexte et à l'effectif réduit : Mr le Maire, Mme Méritet, Mme Ribot, Mme Mercier, Mr Geroget, Mme Desmoulin, Mme Moula, Mme Bor-Lascaud, Mme Horeau, Mr Amelot, Mr Fréal Vincent (Inspecteur de l'Education Natioanle), Mme Zucchelli, Mme Basbayon.

A Le fonctionnement de l'école

1. Rappel des attributions du conseil d'école :

- Il vote le règlement intérieur

Il donne son avis sur :

- Le fonctionnement de l'école
- Les activités scolaires
- L'hygiène
- La restauration
- La composition des classes
- L'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire
- L'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives, culturelles.

2. Organisation pédagogique : classes et effectifs

<u>Classe</u>	<u>Enseignant(s)</u>	<u>Effectif</u>
CP A	Mme Grelaud	20
CP B	Mme Méritet	22
CE1 A	Mme Mercier	17
CE1 B	Mme Tréviaux, déchargée par Mme Moula	17
CE2 A	Mr Desmoulin	20
CE2 B	Mme Renard	21
CM1 A	Mme Desmoulin	25
CM1 B	Mme Ribot	25
CM2 A	Mr Georget	19
CM2 B	Mme Boisseau	20
Total		206

D'après les données retrouvées sur l'effectif de la rentrée 2019, on observe une baisse des effectifs (206 contre 223).

Mr le Maire a reçu un courrier de Mr Fréal au sujet de la carte scolaire. Mme Christ se concerta avec Mr le Maire afin de recenser les familles arrivantes suite à la livraison des nouveaux logements. Il faut aussi noter que les enfants du voyage sont peu nombreux cette année du fait de la situation sanitaire qui les effraie mais ils seront bien présents l'année suivante dans l'effectif stable constaté les années précédentes (une trentaine).

Les enfants du voyage ont commencé à s'inscrire et sont actuellement 2 scolarisés dans les classes. L'année dernière au 13 novembre, il y en avait seulement 4 également. Ils sont intégrés dans les classes.

Trois enfants sont dans le champ du handicap (dossier MDPH) et sont encadrés dans leurs besoins par un personnel AESH individuel (une demande AESH en cours parmi ces trois élèves).

Ensuite, une autre demande est en cours pour un autre élève.

L'école a recruté une jeune volontaire pour un service civique. Elle se nomme Madame MERCIER Angélique et a débuté le mardi 13 octobre. Le volume horaire est de 30 h/semaine et la durée de ce contrat est comprise entre 6 et 9 mois maximum. Elle sera donc là jusqu'à début juillet.

Les lundis, mardis et un mercredi sur deux : elle réalise des missions d'aides pédagogiques au sein des classes. Cela peut correspondre à une aide ponctuelle auprès d'un petit groupe d'élèves, une aide individuelle pour une activité précise, un soutien ponctuel pour les élèves en difficultés.

Les jeudis, vendredis et un mercredi sur deux : elle sera au bureau du secrétariat. Elle aura pour mission d'assurer un service d'accueil et de liaison avec les familles, les élèves et les enseignants sur les tâches très variées : participation à l'accueil du matin, prise des messages téléphoniques et traitement de ces derniers, faire le point sur les absences des élèves, joindre les familles des enfants souffrants, ouvrir le portail à tout moment de la journée, réception des colis et traitement de leur contenu.

3 Les élections de parents d'élèves :

Le vote s'est fait exclusivement par correspondance comme cela avait été acté l'année dernière lors du premier conseil d'école.

Le dépouillement s'est déroulé le vendredi 9 octobre, à 15h45 avec un parent d'élève.

Une seule liste a été présentée : l'APE.

Voici la liste des parents élus : Mme Urgel, Mme Puille, Mme Barcelo, Mme Virgo, Mme Loubet, Mme Dumas, Mme Laval, Mme Yahiaoui, Mme Boutal.

Je remercie l'APE qui s'est mobilisée pour la mise sous plis, la préparation du matériel de vote et le dépouillement bien sûr.

L'APE dispose d'une boîte aux lettres et d'un panneau d'affichage pour la diffusion d'informations aux familles.

4. Règlement intérieur de l'école : présentation et vote

Pas de modification cette année sur le règlement intérieur.

Le protocole sanitaire et lié à l'urgence Vigipirate rédigé depuis le 2 novembre, ne constitue pas une modification du règlement intérieur.

Le règlement intérieur est soumis au vote à main levée du conseil d'école. Il est approuvé à l'unanimité. Il sera inséré dans le cahier de liaison des élèves avec un coupon à renseigner.

5. Organisation des services périscolaires : présentation mairie

Madame Lourd Lydie a en charge les temps méridiens et TAP.

Actuellement, avec le protocole sanitaire, il y a 1 animateur par classe afin d'éviter le brassage des groupes. Les TAP initiation ne peuvent se dérouler également.

Les parents qui ont des incertitudes quant au fonctionnement des différents services proposés par le périscolaire peuvent prendre contact avec Mme Lourd afin d'obtenir des précisions.

Il existe différents parcours de TAP :

- découverte
- initiation

6. Calendrier scolaire de l'année

Chaque période est comprise entre 6 à 7 semaines ; et 10 semaines pour la dernière période avec le pont de l'Ascension accordé cette année.

7. Sécurité : incendie et PPMS

Sécurité incendie

Un exercice d'évacuation a eu lieu le mardi 6 octobre 2020 à 9h50 en présence des services techniques de la mairie.

Il s'est déroulé sans souci ni affolement. Les élèves se sont rassemblés en 50 secondes dans la cour du bas et un peu plus de 1min dans la cour du haut.

PPMS

Un exercice PPMS Intrusion a été réalisé avant les vacances de Toussaint, le 12 octobre à 14h ; en présence d'un brigadier-chef, référent sûreté départemental de l'État Major ainsi qu'une collègue de l'équipe mobile de sûreté de l'Inspection Académique et l'ajointe aux affaires scolaires, Mme Christ.

Un rapport sera rédigé par ces services et transmis à la mairie pour mettre en lumière les points de vigilance à améliorer. Il est ressorti que des petits travaux doivent être effectués afin de permettre aux élèves et aux enseignants d'être « cachés » correctement. Ces aménagements ont été demandés sur la liste des travaux du mois d'octobre envoyée avant les vacances de la Toussaint. Seule une minorité des classes peut être isolée en toute sécurité, en l'état actuel des locaux.

8. Le budget

Municipal :

Cette année encore, le budget alloué a été maintenu à 40 €/élève pour les fournitures scolaires ; de

25 €/enfant pour le transport lors de sorties et 15 €/élève pour les activités culturelles et sportives. Ces deux dernières entités sont regroupées afin de financer la partie transport des sorties. Les entrées sont financées par la coopérative scolaire.

L'ensemble du budget municipal a été reconduit à l'identique pour 2021.

La coopérative scolaire :

Mme Renard, trésorière de la coopérative scolaire, rappelle que le fonctionnement de la coopérative scolaire.

La participation libre aux parents concernant la coopérative scolaire n'a pas été demandée puisque le contexte ne permet pas de prévoir les sorties scolaires.

La photo scolaire s'est déroulée le lundi 23 novembre sous une forme nouvelle de manière à faire des prises individuelles et ne pas accoler les enfants les uns à côté des autres, sans masque. Mr FAURE réalisera ces photos. Une autorisation a été donnée aux familles et les photos se sont bien déroulées. Les bénéficiaires de la vente aux familles participeront à financer les activités scolaires.

9. **Protocole sanitaire et Vigipirate :**

Le protocole mis en place tient compte du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale mis à jour le 2/11/2020 mais aussi du plan Vigipirate renforcé.

Protocole COVID/ Vigipirate :

A ce jour, nous continuons d'appliquer les mesures imposées dans le protocole COVID : port du masque pour les adultes et les enfants, lavage des mains avant l'entrée en classe le matin, avant et après les récréations, et ensuite le soir à la maison. Les enseignants sont amenés à utiliser ponctuellement du gel hydro alcoolique.

Deux groupements de classes ont été faits afin de respecter le non brassage des élèves. Un groupement est constitué des classes de CP, CE1 et CM1 A, l'autre est constitué des classes CE2, CM2 et CM1 B. Ces deux groupements sont respectés lors des récréations mais aussi sur le temps méridien.

Le fonctionnement des APC est remis en cause avec une telle organisation (pour respecter le non brassage des groupes) et cette nouvelle organisation débutera début janvier.

Les horaires échelonnés ont été mis en place afin de pouvoir répondre au protocole sanitaire et aussi au protocole lié à Vigipirate. Un seul portail est accessible depuis le 2 novembre.

Un protocole est aussi en place à la restauration le midi : minimum d'enfants par table (3 enfants), lavage des mains avant et après le repas, respect des groupes de classes pour le non brassage des élèves.

La directrice remercie la mairie pour leur réactivité vis-à-vis de cette préparation rapide durant les vacances d'octobre.

Dans la globalité, le protocole est respecté. Certains parents patientent encore devant l'école trop tôt.

Les enfants ont bien la quantité de masques dans le cartable et l'équipe enseignante remercie les parents pour leur bienveillance à ce sujet.

La mairie et l'Inspection académique ont donné quelques masques lavables à l'école au cas où des enfants ne les auraient pas, cas d'oublis.

10. **Les locaux : aménagements et travaux**

Les chaises réglables pour les deux classes de CP ont été montées et installées.

Un listing des différents travaux de l'école et des classes a été envoyé avant les vacances.

Concernant les travaux des classes de Mme Desmoulin et Mr Georget : Mme Christ assure que les travaux doivent être terminés pour une installation à la fin des vacances. Une prise de contact entre les services techniques et l'école va se faire pour organiser le déménagement et l'installation dans les classes.

Je remercie la mairie pour leur réactivité cet été pour préparer la rentrée. Des échanges ont été faits afin de ne pas se retrouver dans une telle situation une nouvelle fois, il faudra communiquer avec l'école avant de lancer des travaux afin d'éviter la mauvaise découverte faite par Mme Desmoulin.

Que faire des vêtements oubliés ? L'APE explique qu'une vente de gâteaux est organisée aux vacances scolaires afin d'exposer les vêtements oubliés et permettre aux concernés de les récupérer. Etant donnée la situation sanitaire actuelle, ce fonctionnement ne peut être mis en place.

Une liste des travaux sera envoyée aux services techniques de la maire dès la semaine prochaine pour les vacances de Noël.

B La pédagogie

1. Organisation de la semaine scolaire :

L'APE a fait passer un sondage auprès des familles. Les résultats détaillés ont été affichés sur le panneau devant l'école.

56% sont favorables au rythme à 4 jours.

41% sont favorables aux 4,5 jours.

75% des familles ont participé.

L'ensemble de l'équipe enseignante est favorable et souhaite un changement de rythme et un donc un passage sur les 4 jours.

La mairie a mis en place un groupe de travail pour avancer sur ce projet et construire une proposition réfléchie, en lien avec l'équipe pédagogique et les atouts locaux. Diverses réunions sont planifiées avec la mairie pour une première étape de réflexion.

La décision finale devra être votée au second conseil d'école, le 25 février 2021. Ce conseil sera exceptionnellement commun entre l'école élémentaire et l'école maternelle.

2. Le projet d'école :

En raison de la crise actuelle, le projet d'école a été prolongé d'une année supplémentaire. Un avenant sera apporté. Le bilan du projet actuel sera dressé cette année afin de préparer la rédaction d'un futur projet. Toute l'équipe pédagogique sera sollicitée pour dresser ce bilan et réfléchir sur le projet à venir.

Dans le cadre d'une demande institutionnelle, des évaluations nationales CP et CE1 ont été réalisées mi-septembre. Les enseignantes travaillent avec vigilance sur les élèves qui ont des besoins. Tout cela, dans le but de permettre aux élèves de progresser.

3. Les projets de l'année 2020/2021 et intervenants extérieurs

Tous les projets ne peuvent se dérouler actuellement mais certains peuvent démarrer et ont déjà démarré.

Voici les projets qui se réaliseront malgré le contexte et surtout GRACE à la mobilisation des enseignants de l'école :

- Dispositif national École et Cinéma

L'ensemble des élèves profitera de cette programmation cinématographique à hauteur d'une projection par trimestre. Les premières projections ont été annulées avec le confinement mais nous espérons un report.

- Projet musical avec IMS (projet festival de jazz) /Liaison GS/CP

Le projet Jazz sera mis en place en collaboration avec le conservatoire à rayonnement départemental, la conseillère pédagogique départementale et l'équipe enseignante. L'équipe est en relation avec les intervenants et le projet démarrera en janvier.

- Activité natation

Quatre classes peuvent, cette année, bénéficier d'un cycle piscine : les CE2 et les CM1. Les parents volontaires pour passer l'agrément peuvent se manifester auprès des enseignants des classes concernées. Les séances ont été interrompues, une seule classe a repris les séances mi-novembre.

Le cross avec le collège n'a pu se faire en raison du contexte sanitaire actuel.

- Projet Balle Ovale : deux classes participent à ce projet sportif en partenariat avec le CAP.

Des éducateurs du CAP sont présents pour mener les séances.

Le projet a été suspendu également en raison du contexte sanitaire actuel.

- Itinéraire baroque :

Un projet musical qui se déroulera dans la majorité des classes de l'école cette année. Une planification des séances en classe est en cours, cela concernera 3 interventions de 1h dans chaque classe par une personne bénévole de l'association. Celui-ci est financé par la mairie. Un concert aura lieu.

Les séances démarrent les 3 et 4 décembre.

- Spectacle musical : le 1er octobre.

L'équipe remercie la mairie d'avoir pu offrir ce spectacle à tous les enfants de l'école élémentaire.

- Projet lutte contre le racisme :

Ce projet consiste en un visionnage d'un film et d'une médiation ensuite. Cela est offert à certaines classes donc une de nos classes de l'école participe. Ce projet est proposé par ciné cinéma. Seul le cout du transport sera à charge. Cette séance aura lieu le lundi 25 janvier 2021.

- Bandes Dessinées : une classe a bénéficié d'une intervention d'un dessinateur dans le cadre du festival de la BD.

- Commémorations du 11 novembre et de la résistance du 27 mai :

Deux classes participent, chacune à une commémoration. Les enseignants concernés sont en concertation avec le service culturel de la mairie afin de préparer ces commémorations.

La commémoration du 11/11 n'a pu être réalisée avec le contexte actuel.

Les intervenants extérieurs langues ANGLAISE :

L'enseignement de l'anglais étant obligatoire depuis le CP, les enseignants qui en ont fait la demande bénéficient de l'apport linguistique d'une assistante anglophone (Mme MULLINS) les vendredis matins. Cela a débuté le 17 novembre.

Pour les autres classes, l'enseignement se fait par l'enseignant de la classe.

Les interventions à la bibliothèque :

Les activités à la bibliothèque peuvent être variées ; dédoublement du groupe classe en deux : un groupe dans l'espace multimédia avec l'enseignant et un groupe avec l'animatrice (recherche documentaire, reconnaissance des différents types d'écrits, lecture ciblée en fonction d'un projet de classe...) Des enseignants sont en contact avec Sally pour organiser ces séances.

Actuellement avec ce contexte, certains enseignants ont pu demander une sélection de livres.

Intervention de l'infirmière scolaire :

Mme Basbayon Agnès, assure cette année des permanences sur l'école. Un affichage signale sa venue quelques jours avant. Les parents, via le cahier de liaison, peuvent faire la demande d'un bilan infirmier et les enseignants, dans le cadre de leur accompagnement de santé publique, peuvent également proposer certains élèves en consultation. Le jour de la consultation, l'enfant doit apporter son carnet de santé sous pli cacheté.

L'infirmière scolaire assurera, en fin d'année scolaire, une intervention dans les classes de CM1 et CM2 pour « apprendre à porter secours ».

Elle pourra également être sollicitée pour une action d'éducation à la santé sur un thème donné par un enseignant dans le cadre d'un projet.

4. **Organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Elles sont organisées en fonction des besoins des élèves et des projets de classe par leur enseignant respectif et sont dispensées sur la pause méridienne, de 11h30 à 12h.

Questions diverses :

Question de l'APE à propos d'une modification du règlement intérieur : l'APE fait remonter une question concernant la gestion des accidents scolaires et un « protocole » : nous appliquons le cadre départemental imposé par l'Inspecteur Académique : nous contactons les parents immédiatement en cas d'accident et si nous jugeons qu'il y a une gravité nous contactons le SAMU. Si les parents ne sont pas joignables, alors le SAMU est appelé. Ceci est bien stipulé dans le RI.

Question remontée de l'APE : la question du lieu de sortie de l'étude est posée. Le lieu a été modifié l'année dernière pour des questions de sécurité. D'après Mme Christ, il ne paraît pas adapté de reprendre le fonctionnement d'avant qui n'était pas le plus sécurisant pour les enfants.

Question remontée de l'APE : Remise des enfants à la sortie de l'école aux parents ou autres personnes. Certains parents s'interrogent sur la vérification des personnes à qui sont confiés les enfants.

Le fonctionnement et la réglementation est différente de l'école maternelle cependant chaque enseignant regarde à qui il confie l'enfant. Le plus souvent, les parents informent dans le cahier de liaison ou par téléphone qu'il y a une nouvelle personne qui récupère l'enfant. La réglementation n'exige pas de renseigner toutes les personnes sur la fiche de renseignements.

Chaque enseignant accorde une très grande vigilance aux personnes à qui ils confient les enfants. Si toutefois, des doutes se présentent, nous pouvons téléphoner aux parents.

Le fonctionnement où les parents inscrivent dans le cahier de liaison lorsque de nouvelles personnes récupèrent les enfants doit perdurer.

Question remontée de l'APE : les horaires de la maternelle et l'élémentaire qui sont les mêmes. Cela pose des difficultés pour récupérer les enfants à l'heure.

A ce jour nous ne pouvons pas modifier les horaires car cela dépend d'une validation de l'IA DASEN et d'une dérogation. Il faudra donc le faire lors du changement de rythme et de l'établissement du nouveau projet. Dans ce cadre-là, les horaires de sortie des écoles feront partie de la réflexion.

L'organisation d'une manifestation pour Noël : les horaires de l'école restent inchangés et la manifestation prévue se déroulera à l'initiative de la mairie, en dehors du temps scolaire. Mme Lourd est en relation avec la mairie pour organiser les TAP en coordination avec cette manifestation. L'École n'est pas à l'origine de cette manifestation. Mme Christ informe que des élus seront présents sur place pour gérer les attroupements.

Un échange a lieu concernant la communication du périscolaire avec les familles quotidiennement, par exemple pour des absences, des modifications d'organisation. L'école essaie quand cela est possible, d'informer le périscolaire des changements reçus dans la journée pour certains élèves.

La question d'un cahier de liaison périscolaire est posée, mais ne paraît pas adaptée puisque la consultation serait faite par les enseignants (comme le cahier de liaison école) et nous revenons au même fonctionnement. La solution la plus adaptée est celle du contact du service directement auprès de Mme Lourd.

Question remontée de l'APE : le nombre de WC dans l'école. En effet, des WC supplémentaires installés dans chaque cour faciliteraient la gestion de ces temps de besoins individuels.

Point sécurité abordé par la Directrice : l'installation de barrières dans la cour du haut est urgente et indispensable pour la sécurité des récréations. Une relance auprès des services technique va être envoyée.

Fin du conseil : 19h45

La Directrice, Cécile Tréviaux

